

SYNTHESE : CONCEPT DIRECTEUR

Le plan directeur communal peut être résumé au travers des objectifs-cadre et projets figurant ci-dessous, regroupés en 6 chapitres.

Le village de Dardagny

La volonté communale est de **réviser le plan de site de 1981**, afin de permettre un développement modéré du village de Dardagny, tenant compte des principes d'aménagement définis dans le plan directeur communal.

Les principes d'aménagement définis au chapitre 3 visent principalement :

- > la préservation et la mise en valeur des caractéristiques patrimoniales et paysagères du village ;
- > la redéfinition des périmètres des espaces bâtis et non bâtis (propositions d'extensions ponctuelles) ;
- > la requalification de l'espace public au nord-est du village.

⇒ ***Voir fiche de mesures 3-1***

La Plaine

La commune souhaite tirer parti des grands projets du canton et des CFF pour **renforcer la centralité et l'attractivité de La Plaine** : recomposition du tissu bâti, mise en place d'un réseau d'espaces publics, maillage fin de cheminements piétonniers, amélioration des traversées des voies ferroviaires, favoriser l'implantation de nouvelles activités, la construction de logements et d'équipements publics.

Pour **assurer une meilleure coordination des projets en cours dans le cadre d'une vision d'ensemble**, la commune prendra l'initiative de constituer un groupe de travail avec les principaux acteurs : Canton, CFF, propriétaires privés, projet d'agglomération franco-valdo-genevois, afin d'établir de manière concertée un projet d'ensemble pour La Plaine.

⇒ ***Voir fiches de mesures 4-1, 4-2, 4-3, 8-1, 9-2***

Les hameaux

- > Essertines : engager une modification des limites de zone envisagée comme levier pour négocier une amélioration des lieux.
- > Malval : maintien du site en zone agricole du fait que tous les bâtiments, à l'exception de deux hangars, ont déjà été transformés.

Les milieux naturels

- > Renforcer la visibilité des accès aux parcours de promenade et améliorer le confort et l'attractivité des itinéraires (balisage, bancs, informations, parcours thématiques) dans le but :
 - d'optimiser l'accueil du public sur des emplacements équipés ;

- de mettre en valeur la richesse patrimoniale naturelle et bâtie du territoire communal ;
 - d'offrir aux habitants des espaces de détente à proximité des lieux d'habitation.
- > Reconnaître la forte valeur naturelle et paysagère du territoire communal et renforcer la collaboration avec le Canton pour gérer de manière concertée les activités de loisirs, les mesures de protection et de valorisation de la diversité paysagère et biologique.

⇒ ***Voir fiches de mesures 7-1, 9-1, 9-2***

Les déplacements

- > Favoriser le recours à la marche et au vélo pour les déplacements quotidiens sur la commune : création de nouveaux itinéraires de promenade, amélioration de chemins piétons existants (en particulier les liaisons entre La Plaine et Dardagny).
- > Favoriser le report modal, en collaboration avec le Canton, les CFF et les TPG, en tirant parti des projets cantonaux : améliorer l'accessibilité aux arrêts TP, renforcer le caractère d'interface multimodale de la place de la gare à La Plaine, aménager des places de parcs pour les vélos et les deux-roues motorisés, agrandir le P+R de La Plaine, etc.

⇒ ***Voir fiches de mesures 4-2, 8-1, 9-1, 9-2***

L'environnement et l'énergie

- > Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air selon le plan de mesures OPair.
- > Favoriser les mesures d'aménagement limitant l'évacuation des eaux météoriques dans le réseau des canalisations.
- > Promouvoir le tri des déchets à la source.
- > Augmenter le taux de recyclage des déchets.
- > Réduire les besoins en énergie.
- > Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.

⇒ ***Voir fiche de mesures 10-1***

Options communales

- Secteur bâti et à bâtir
- Ouverture sur l'espace agricole à préserver
- Activités économiques en zone 4B
- Zone d'activité agricole (hangar, collectifs, station de lavage) / projetée
- Centralité à renforcer (logements, activités, équipements, services)
- Extension de la zone à bâtir à étudier
- Réserve pour équipement public
- Périmètre des terrains de sports et du parking
- Rue villageoise / à requalifier
- Franchissement des voies de chemin de fer à réaménager / créer
- Réseau de promenades / liaison à assurer
- Espace nature et détente
- Aire de détente
- Lône et plage

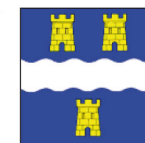
Données de base

- Limites communales
- Zone 4BP existante
- Zone de dév. industriel et artisanal
- Aire agricole
- Vigne
- Espace boisé
- Site bâti en zone agricole
- Bâtiment existant ou projeté
- Équipement public existant / réserve
- Réseau routier
- Voie de chemin de fer, gare
- Périmètres de protection des rives du Rhône et de l'Allondon

COMMUNE DE DARDAGNY

Plan directeur communal

Plan de synthèse



Echelle: 1/14'000

0 m

250

500

